



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil Communautaire
De la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle

Séance du 07 juillet 2022

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE

5 Place du Parc
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
DE L'ORNE

L'an deux mil vingt-deux, le sept juillet à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le 1^{er} juillet 2022, se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Monsieur Pascal SAMSON a été nommé secrétaire de séance.

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	32
VOTANTS	43

CONVOCAATION

Datée	Du 01/07/22
Affichée	du 01/07/22

OBJET

Construction du complexe
culturel cinéma-salle de
spectacle à L'Aigle :
modification au lot n° 3

Étaient présents : Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Geneviève HOLTZAPPEL, Didier PITOU, Eric ZO, Marie-Odile TAVERNIER, Michel LE GLAUNEC, François BRIZARD, Maïté GRANDCLÈRE, Christian BARBIER, Nathalie RIBAUT, Philippe VAN-HOORNE, Nathalie LENÔTRE, Jean-Marie GOUSSIN, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Serge DELAVALLÉE, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Danièle SADRAIN, Fabrice GLORIA, Michel MAROT, Elisabeth JOSSET, Catherine MOTTE, Jean-Guy GRANDIN, Franck GAULTIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, François CARBONELL.

Pouvoirs :

Sylvie MOLERO a donné pouvoir à Eric ZO
 Jean-Luc BEAUFILS a donné pouvoir à Guy MARTEL
 Alexandra DEPARIS-AUBRIL a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC
 Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
 Charlene RENARD a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE
 Didier COUSIN a donné pouvoir à Jean-Marie GOUSSIN
 Sylvie CHAUVEL-TREPIER a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
 Lionel GONNET a donné pouvoir à Pascal SAMSON
 Marie-José MARTIN a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE
 Christophe POTTIER a donné pouvoir à Joël BRUNET
 Christine LEBRETON a donné pouvoir à André LAMONTAGNE

Représentés : Dominique NETZER représenté par Geneviève HOLTZAPPEL
 Gilbert MATELOT représentée par Danièle SADRAIN
 Hervé HAREL représenté par Catherine MOTTE

Absents excusés :

Serge GODARD
 Philippe THOURET
 Paule KLYMKO
 Pascal SUARD
 Nadège TROUILLET
 François HUREL
 Jacky DE TAEVERNIER
 Virginie VIOLET

Absents :

Daniel MARIE
 Philippe CROTEAU
 Fleur GOSSELIN
 Isabelle DUVAL de LAGUIERCE

Acte rendu exécutoire après
 publication le 11 juillet 2022

Le Président,
 Jean SELLIER



Monsieur LE GLAUNEC, Vice-Président délégué aux Finances rappelle aux membres du Conseil que par délibérations en date du 20 février 2020 et du 23 juillet 2020, les marchés de travaux du Complexe Culturel de L'Aigle ont été attribués aux entreprises.

Dans le cadre de ces travaux, il y a lieu d'apporter une modification au marché pour le lot ci-dessous :

- ✓ Lot n° 3 Couverture/Bardage attribué à l'entreprise DELVALLEE GONDOUIN :

Pour mémoire le montant initial du lot était de 158 326,68 € HT, porté par avenants successifs du 30 septembre et du 25 novembre 2021 à 188 871,37 € HT.

Le projet d'avenant n° 3 pour une plus-value d'un montant total de 11 990 € HT soit 14 388 € TTC comprend les prestations suivantes :

- Immobilisation de l'échafaudage durant les travaux de reprise de maçonnerie (location de 4 mois supplémentaires),
- Location supplémentaire des filets et interventions de contrôle avant reprise des travaux de couverture (pour une durée de 126 jours ouvrables)

Ces modifications sont liées aux malfaçons du lot n° 1 (gros œuvre) et au retard en ayant résulté et portent le montant total du lot n° 3 à 200 861,37 € HT soit à 241 033,64 € TTC.

- Vu le Code de la Commande Publique et notamment les articles L2194-1 et R2194-1 à R2194-9,
- Vu la délibération n° 2021-09-30-170 du Conseil Communautaire en date du 30/09/2021 portant modification n° 2 au lot n° 1 VRD, Maçonnerie, Gros-Œuvre, modifications n° 1 aux lots 3 Couverture-Bardage, 4 Toiture étanchéité, 7 Ventilation chauffage plomberie, 8 Electricité et 12 Métallerie-Serrurerie relatifs à la construction du Complexe Culturel à L'Aigle,
- Vu la délibération n° 2021-11-25-196 du Conseil Communautaire en date du 25/11/2021 portant modification n° 2 aux lots n° 3 Couverture-Bardage, 4 Toiture-Etanchéité, 8 Electricité, modification n° 1 aux lots n° 5 Menuiseries extérieures, 6 Menuiseries Intérieures Bois-Agencement, 14 Machinerie scénique et 15 Electricité scénique relatifs à la construction du Complexe Culturel à L'Aigle,
- Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres dans sa séance du 21/06/2022 concernant les modifications apportées au lot n° 3

Le Conseil après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la modification suivante :
 - ✓ Modification n° 3 au lot n° 3 Couverture-Bardage pour une plus-value de 11 990 € HT soit 14 388 € TTC
- **AUTORISE** la SHEMA, mandataire, à signer les modifications précitées et tout document relatif à ces dossiers

**VOTE : 42 POUR
1 ABSTENTION (Fabrice GLORIA)**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme.

Acte rendu exécutoire après
publication le 11 juillet 2022

Le Président,
Jean SELLIER

